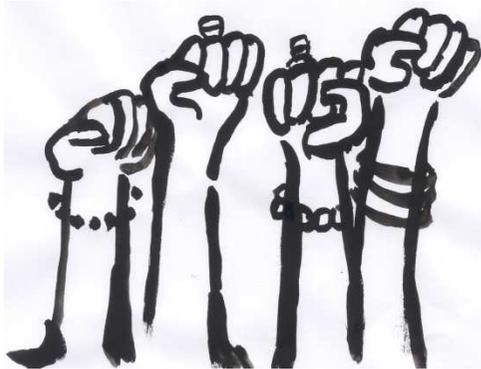


Parce que les femmes ne veulent plus subir...

... nous nous battons pour :

Dans la sphère privée comme dans la sphère publique, les femmes subissent des violences :

- Violences conjugales : en France, en moyenne, une femme meurt tous les trois jours des suites de violences au sein du couple.
- Viols : 48 000 femmes sont violées chaque année en France, selon l'enquête menée en 1999 par l'Enveff ;
- Mariages forcés, mutilations sexuelles et diverses formes d'esclavage.



Dans le monde du travail, les inégalités professionnelles entre femmes et hommes s'aggravent.

Les femmes représentent:

- 80 % des salariés pauvres (payées en dessous du Smic) ;
- 57 % des chômeurs non indemnisés inscrits à l'ANPE ;
- 83 % des emplois à temps partiel ;
- 60 % des emplois aidés ou en CDD...

 **COLLECTIF 06
POUR LES DROITS
DES FEMMES**

- Une réelle volonté politique dans la lutte contre les violences envers les femmes avec l'adoption d'une loi-cadre ;
- Un emploi stable à plein temps pour celles qui le souhaitent ; pour l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes ;
- Le droit à un logement décent avec un loyer accessible, l'application de la loi de réquisition ;
- Un service public de la petite enfance, avec la gratuité des crèches et leur développement ;
- Le remboursement par la Sécurité Sociale de tous les moyens de contraception ;
- Le droit à l'avortement, l'application de la loi de 2001 et la suppression du plan «hôpital 2007» et des franchises médicales ;
- La liberté de choisir sa sexualité ;
- Un statut d'autonomie pour les femmes migrantes et le droit d'asile pour les femmes persécutées dans leurs pays en raison du seul fait d'être femme ;
- La défense de la laïcité, contre l'ingérence du religieux dans la politique, contre tous les intégrismes religieux ;
- La solidarité avec les femmes du monde entier.



**8 mars
2008**

**1968
-
2008**



La lutte continue !

Rassemblement

Samedi 8 mars à 14h30

**place Masséna
à Nice**

*Vigilance, revendications, mobilisations
et luttés sont toujours d'actualité en 2008 !*

Journée

**internationale pour
les droits *DES* femmes**



1968 - 2008 : 40 ANS APRÈS

QU'EN EST-IL DES DROITS DES FEMMES ?

Des luttes aux lois :

- 1967 : libéralisation de la contraception
- 1970 : remplacement de la notion de "père de famille" par "autorité parentale"
- 1975 : divorce par consentement mutuel; Loi Veil : légalisation de l'avortement; répression des discriminations sexuelles à l'embauche
- 1980 : plus forte répression du viol (non plus délit mineur mais crime)
- 1983 : loi sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes
- 1984 : égalité complète des époux dans la gestion du patrimoine de la famille
- 1992 : création du délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail
- 1993 : autorité parentale conjointe à l'égard de tous les enfants
- 1999 : loi sur la parité
- 2001 : dépenalisation de l'IVG, allongement des délais
- 2005 : éviction du conjoint violent

Mais des publicités encore sexistes

Les publicitaires s'en donnent à « corps » joie :
Ils utilisent hors de propos les corps des femmes, la sexualité et banalisent la violence.
Ils renforcent les clichés sexistes en renvoyant une image des femmes dévalorisante, humiliante, méprisante.



Mais
seule 1 plainte de viol sur 6 aboutit à une condamnation.

Solidaires des femmes du monde entier, victimes de la guerre, de la misère. des violences

Mais une Europe encore à construire

Agissons pour une Europe laïque.
Exigeons du parlement européen qu'il garantisse à toutes les femmes les dispositions des pays où leurs droits sont les mieux établis : c'est la "clause de l'Européenne la plus favorisée".
Non à l'Europe des marchés financiers!

Mais encore des inégalités au travail

En moyenne, le taux de chômage des femmes est de 9 % contre 8 % chez les hommes.

La plus grande part de cet écart tient aux qualifications. Les filles réussissent mieux à l'école en moyenne, mais se dirigent toujours vers des filières scolaires et professionnelles moins valorisées. S'y ajoutent des discriminations pures et simples à l'embauche dans certaines entreprises.

En France, l'écart moyen de salaires entre hommes et femmes approche les 40 % si l'on intègre les emplois à temps partiel...

Mais
30% des salariées sont victimes de harcèlement sexuel en Europe.

Mais en politique, la parité reste à gagner

Conseil général 06 : 7,7%
Conseillères municipales : 32%
Femmes maires : 11%
Population française : 51,4%



... et bientôt les municipales...

Mais les violences conjugales sont plus invalidantes et meurtrières pour les femmes de 15 à 44 ans en Europe que le cancer, la route, la malaria et la guerre réunis.

Mais des retraites pénalisant les femmes

L'allongement de la durée des cotisations pénalise particulièrement les femmes : globalement les carrières des salariées ont tendance à être plus courtes.

Les statuts précaires, le temps partiel subi, le chômage multiplient les ruptures de carrière. Les femmes interrompent leur activité professionnelle pour élever les enfants.

- 36% des femmes retraitées touchent moins de 700 euros,
- 64% des femmes retraitées perçoivent moins 900 euros,

Mais la prostitution sévit toujours

La prostitution est une violence. C'est un système d'exploitation du corps des femmes dont profitent les proxénètes, les clients, les réseaux mafieux ... C'est le signe abject de la domination masculine. Ce n'est ni un choix, ni un métier mais le fruit de la précarité et de la violence : 80% des prostituées ont subi des maltraitances et violences sexuelles dans l'enfance.

Le Collectif Départemental pour les Droits des Femmes

Premiers signataires :

Des personnes à titre individuel et les organisations :

ADN, Agir contre le racisme, Altermondialisme et Ecologie, Artisans du Monde, Attac06, CGT Educ'Action, LCR, Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Les Amis de la démocratie, Les Alternatifs, Les Verts, Planning Familial (MFPF), MRC, PCF, PS, UD CFDT, UD CGT, Union syndicale Solidaires...

Car la lutte continue !

Vous désirez être tenu-e informé-e des initiatives du collectif?
Vous pouvez contacter l'une des organisations ci-dessus ou par mél :
collectif06.droits.femmes@aliceadsl.fr